



**CONSEIL DE COMMUNAUTÉ**  
**Séance du 15 septembre 2020 à 18h00**

**Au siège de Grand Lac – 1500 Boulevard Lepic – 73100 AIX-LES-BAINS**

Présents : (T = Titulaire ; S= Suppléant(e) votant,)

1 AIX-LES-BAINS	T Christèle ANCIAUX	
2 AIX-LES-BAINS	T Renaud BERETTI	
3 AIX-LES-BAINS	T Lucie DAL PALU	Pouvoir de Karine DUBOUCHET-REVOL Départ après la 27 <sup>ème</sup> délibération
4 AIX-LES-BAINS	T Marina FERRARI	
5 AIX-LES-BAINS	T Gilles CAMUS	
6 AIX-LES-BAINS	T Dominique FIE	
7 AIX-LES-BAINS	T Michel FRUGIER	
8 AIX-LES-BAINS	T André GIMENEZ	
9 AIX-LES-BAINS	T Thibaut GUIGUE	
10 AIX-LES-BAINS	T Jean-Marie MANZATO	Pouvoir d'Esther POTIN
11 AIX-LES-BAINS	T Christophe MOIROUD	
12 AIX-LES-BAINS	T Marie-Pierre MONTORO-SADOUX	
13 AIX-LES-BAINS	T Isabelle MOREAUX-JOUANNET	
14 AIX-LES-BAINS	T Sophie PETIT GUILLAUME	
15 AIX-LES-BAINS	T Nicolas POILLEUX	Pouvoir de Philippe LAURENT Départ après la 16 <sup>ème</sup> délibération
16 AIX-LES-BAINS	T Esther POTIN	
17 AIX-LES-BAINS	T Nicolas VAIRYO	
18 AIX-LES-BAINS	T Jean-Marc VIAL	Pouvoir de Claudie FRAYSSE
19 LA BIOLLE	T Philippe DA SILVA LOPES	
20 LA BIOLLE	T Julie NOVELLI	
21 BOURDEAU	T Jean-Marc DRIVET	Pouvoir de Martine SCAPOLAN
22 LE BOURGET DU LAC	T Emilie ACQUISTAPACE	
23 LE BOURGET DU LAC	T Nicolas MERCAT	
24 LE BOURGET DU LAC	T Édouard SIMONIAN	
25 BRISON SAINT INNOCENT	T Jean-Claude CROZE	Départ après la 25 <sup>ème</sup> délibération
26 BRISON SAINT INNOCENT	T Marthe MASSONNAT	Départ après la 27 <sup>ème</sup> délibération
27 CHANAZ	T Yves HUSSON	
28 LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	T Bruno MORIN	
29 CHINDRIEUX	T Marie-Claire BARBIER	
30 CONJUX	T Claude SAVIGNAC	
31 DRUMETTAZ-CLARAFOND	T Danièle BEAUX-SPEYSER	
32 DRUMETTAZ-CLARAFOND	T Nicolas JACQUIER	
33 ENTRELACS	T Jean-François BRAISSAND	Pouvoir de Claire COCHET
34 ENTRELACS	T Jean-Marc GUIGUE	
35 ENTRELACS	T Yves GRANGE	Pouvoir de Gaëlle GERBELOT
36 GRESY-SUR-AIX	T Florian MAITRE	
37 GRESY-SUR-AIX	T Colette PIGNIER	
38 GRESY-SUR-AIX	T Patrick POURCHASSE	
39 GRESY-SUR-AIX	T Chrystel TROQUIER	
40 MERY	T Nathalie FONTAINE	
41 MERY	T Stéphane ROULET	
42 LE MONTCEL	S Clarence APPELL	Départ après la 27 <sup>ème</sup> délibération
43 MOUXY	T Laurent FILIPPI	
44 MOUXY	T Catherine RAVANNE	
45 ONTEX	S Jean-Louis WIRTH	
46 PUGNY CHATENOD	T Bruno CROUZEVALLE	
47 RUFFIEUX	T Olivier ROGNARD	
48 SAINT OFFENGE	T Bernard GELLOZ	
49 SAINT OURS	T Louis ALLARD	
50 SAINT PIERRE DE CURTILLES	T Gérard DILLENSCHNEIDER	
51 SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	T Brigitte TOUGNE-PICAZO	
52 TRESSERVE	T Jean-Claude LOISEAU	
53 TRESSERVE	T Annie MOULIN	
54 TRESSERVE	T Christian ROUSSEL	



## **PAGE DE GARDE**

55 TREVIGNIN  
56 VIONS  
57 VOGLANS  
58 VOGLANS

T Gérard GONTHIER  
T Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET  
T Martine BERNON  
T Yves MERCIER

Pouvoir de Robert AGUETTAZ

26 communes présentes

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 9 septembre 2020, à laquelle était joint un dossier de travail comprenant l'ordre du jour, la note de synthèse, 27 projets de délibérations et un vœu.

La convocation, l'ordre du jour et le dossier de travail ont également été transmis le 9 septembre 2020 aux conseillers communautaires suppléants et aux conseillers municipaux des communes membres de Grand Lac, conformément à l'article L. 5211-40-2 du code général des collectivités territoriales.

Le quorum est atteint avec 58 présents et 65 votants (présents et représentés).



## DÉLIBÉRATION

N° : 22 Année : 2020

Exécutoire le : 25 SEP. 2020

Affichée le : 25 SEP. 2020

Visée le : 25 SEP. 2020

### *POLITIQUE DE LA VILLE*

#### **Plan quartier d'été 2020**

#### **Versement d'une participation de Grand Lac dans le cadre des colos apprenantes**

La crise sanitaire que la France traverse a mis en exergue les difficultés rencontrées par les enfants et les jeunes des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Face à cette situation, le Gouvernement a mis en place le plan « Quartiers d'été 2020 », pour renforcer les activités et les services de proximité proposés aux familles des quartiers prioritaires durant la période estivale.

Ce plan a pour ambition de faire de cette période, ayant eu lieu dans un contexte exceptionnel, un temps utile et ludique pour les habitants des quartiers prioritaires ne pouvant partir en vacances dans une logique de renforcement du lien social et d'accès à de nouvelles opportunités mais également comme incarnation de l'action publique menée en faveur des habitants des quartiers et comme vecteur de tranquillité publique.

Ce plan se déploie autour des six objectifs suivants :

- Déployer les « Vacances apprenantes » et « Colos apprenantes »,
- Une meilleure occupation de l'espace public,
- Conforter / recréer des relations de confiance police/population,
- Valoriser les actions de solidarité,
- Développer les offres de formations et les dispositifs d'accès à l'emploi,
- Renforcer la culture dans les quartiers.

Dans le cadre de ce dispositif, la Ville d'Aix-les-Bains a proposé 24 places de « colos apprenantes », durant 3 semaines du mois d'août. Chaque semaine, un groupe de 8 enfants a pu participer à un séjour. Ces séjours d'une semaine, organisés par la Fédération des Œuvres Laïques (FOL) et l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré), à Courchevel, mêlaient renforcement scolaire le matin et activités sportives de pleine nature l'après-midi.

Les enfants ayant participé à ces séjours sont ceux issus des quartiers de Marlioz (quartier politique de la Ville), Sierroz - Franklin Roosevelt et Liberté (quartiers en veille active) mais également des familles les plus en difficulté, via une orientation par le programme de réussite éducative du CCAS d'Aix-les-Bains, les assistantes sociales de secteur, les espaces de vie sociale, la Sauvegarde de l'enfance et les accueils de loisirs. Un travail a également été mis en place auprès des familles pour accompagner le départ des enfants.

Afin que les ressources financières des familles ne soient pas un frein au départ des enfants et grâce à l'appui financier des partenaires, la volonté a été que chaque séjour soit entièrement gratuit pour les familles.

Le coût total de ces colos apprenantes s'élève à 10 400 € (coût du séjour, frais de transport et charges liées à la coordination du projet). L'Etat dans le cadre du plan « Quartiers d'été 2020 » finance l'opération à hauteur de 80 % (350 € par enfant).

Cette opération s'adressant aux enfants des familles vivant dans les quartiers Politique de la Ville et étant en adéquation avec les objectifs du Contrat de Ville 2015-2020 de Grand Lac, il est proposé que Grand Lac prenne en charge, à part égale avec la ville, le reste à charge de cette action soit une participation à hauteur de 1 000 € par collectivité. Cette participation sera versée à la commune d'Aix-les-Bains, en charge de ce dispositif.

Les crédits correspondants à cette participation financière sont inscrits au budget principal 2020, service 115.

---

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- APPROUVE la participation de Grand Lac au dispositif « colos apprenantes » mis en place par la Ville d'Aix-les-Bains.

Aix-les-Bains, le 15 septembre 2020

Le Président,  
Renaud BERETTI



- Délégués en exercice : 68
- Présents et représentés : 65
- Votants : 65
- Pour : 65
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :**

Plan quartier d'été 2020 - Versement d'une participation de Grand Lac dans le cadre des colos apprenantes

---

**Date de transmission de l'acte :** 25/09/2020

**Date de réception de l'accusé de réception :** 25/09/2020

---

**Numéro de l'acte :** d3403 ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 073-200068674-20200915-d3403-DE

---

**Date de décision :** 15/09/2020

**Acte transmis par :** Estelle COSTA DE BEAUREGARD

---

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 8. Domaines de competences par themes  
8.5. Politique de la ville-habitat-logement